

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 257

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1986

N. B. : Les fiches de ce bulletin sont faites pour être détachées et classées par ordre alphabétique dans un fichier (en bois ou en plastique) de format A 7.

« Académicien » (!)

M. Hans E. Brülhart a publié une plaquette sur l'université de Fribourg, qu'il administre depuis dix ans ; de nombreux passages « ont provoqué les *académiciens* », nous a dit l'agence A.I.R. (18 janvier). L'excuse de cette agence — si c'en est une — est que l'auteur lui-même utilise ce terme : « Les recteurs se rangent derrière le groupuscule d'*académiciens* qui voient dans toute mesure administrative un centralisme suspect... »

L'allemand *Akademiker*, Monsieur Brülhart, se traduit par « universitaire ». Ou, selon les cas, par « étudiant ».

(Défense du français, No 257, février 1986)

« Jackpot »

Quand la Loterie à numéros n'a pas eu de gagnant pendant quelque temps, on nous dit que telle grosse somme est disponible au *jackpot*.

En français, cagnotte : caisse commune des membres d'une association ; dans certains jeux de hasard, somme d'argent qui s'accumule au fil des tirages et que quelqu'un peut gagner dans sa totalité (Petit Larousse).

Dans ses jeux radiophoniques, il y a longtemps qu'un Pierre Bellemare a remplacé *jackpot* par cagnotte.

(Défense du français, No 257, février 1986)

Taxer, traiter

Dans une interview (24 HEURES, 23 janvier) : « Pourquoi vous taxe-t-on de *misogyne* ? »

Il ne faut pas confondre les verbes taxer et traiter. Le premier est suivi d'un nom désignant une chose ; le second, d'un nom se rapportant à une personne :

- Pourquoi vous taxe-t-on de *misogynie* ?
- Pourquoi vous traite-t-on de *misogyne* ?

(Défense du français, No 257, février 1986)

R ressortir

On confond souvent les deux verbes ressortir :

Le premier signifie : sortir de nouveau, et se conjugue naturellement comme sortir ; les voilà qui ressortent de la maison.

Le second signifie : être du ressort de..., et se conjugue comme finir ; cette affaire ressortit à une autre juridiction (et non pas : *ressort* d'une autre juridiction).

A l'imparfait : ils ressortaient ; elle ressortissait à...

(Défense du français, No 257, février 1986)

S'il en fut

« L'état des structures politiques en place — problème central s'il en *fût*... » (F.A.N., 17 janvier).

Coquille ? Non, « faute courante », comme le relève Joseph Hanse.

C'est ce qu'on appelle un « passé simple figé ». On trouve aussi l'indicatif présent : « Un coquin s'il en est » (Littré).

(Défense du français, No 257, février 1986)

Quelque... que...

« Quelque véhément que *fut* Marcel Blanc, les jeux étaient faits d'avance et le verdict fut tranchant. » (GAZETTE DE LAUSANNE, 20 XI 85.)

Il saute aux yeux que ces deux « fut » ne sont pas les mêmes et que le premier devait s'écrire « fût ».

En effet, l'expression « quelque...que... » se construit toujours avec le subjonctif : quelques raisons que vous donniez ; quelque bonnes que soient vos raisons.

(Défense du français, No 257, février 1986)